

Verlinghem - Conseil Municipal du 30 septembre 2015 - 20h

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2015.

- **Compte-rendu des décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du C.G.C.T « Délégations au Maire » :**
 - o Signature d'une convention avec l'école Ste Marie de mise à disposition gratuite de matériels numériques : 3 tableaux interactifs + 3 vidéoprojecteurs + 3 ordinateurs.
 - o Signature pour réfection en ardoises d'une toiture de l'église et réaménagement de la Sacristie : 11625€ HT.
 - o Remboursement d'un sinistre : 1080€.
 - o Signature d'un contrat de maintenance pour l'élévateur de l'espace culturel Gérard FAUQUENOY : 663€ HT.

- A la demande d'un conseiller, information sur les seuils des appels d'offre :
 - o [Seuils de procédure et de publicité des marchés publics](#)

Ordre du Jour :

1- Organisation des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) 2016 :

pour les enfants de 2 ans révolus et scolarisés jusqu'à 15 ans inclus.

- o *Hiver* : 15/02 au 19/02/2016 (5 jours) - 50 places.
- o *Printemps* : 11/04 au 15/04/2016 (5 jours) - 50 places.
- o *Juillet* : 11/07 au 29/07/2016 (14 jours) - 100 places.
- o *Août* : 01/08 au 26/08/2016 (19 jours) - 50 places.
- o *Toussaint* : 24/10 au 28/10/2016 (5 jours) - 60 places.

- o Les enfants non verlinghemmois seront acceptés en fonction des places disponibles.
- o Les CLSH ont lieu du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- o Possibilité de Garderie : de 8h à 9h et de 17h à 18h.
- o Possibilité de restauration : de 12h à 13h30.

2- Décision modificative n°2 :

- o En Dépenses de Fonctionnement : 7500€ (dont 1000€ en vêtements de travail + 3500€ pour un compteur au Tournebride + 3000€ pour l'instruction des permis de construire par le Sivom Alliance Nord-Ouest).
- o En Recettes de Fonctionnement : 1920€ en moins du poste « Attribution de compensation » et en plus du poste « Remboursements au Personnel ».

- o En Investissements : 19500€ en moins de 5 postes de dépenses et en plus des postes « Réseau électrification » (vols de câbles électriques) et « Autres matériels incendie secours » (extension de la vidéo-protection).

Verlinghem - Conseil Municipal du 30 septembre 2015 - 20h

- 3- Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre ; les missions de contrôle technique et de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) pour la mise aux normes d'accessibilité et les travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Mairie :**
- 3 scénarios ont été étudiés qui intègrent tous les travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées :
 - ❖ Le Scénario 2 retenu comprend le remplacement des fenêtres par des menuiseries triple vitrage pour classement du bâti en catégorie C (au lieu de E).
 - ❖ Budget global = 630203€ HT.
- 4- Amélioration et extension du système de vidéo-protection - Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) :**
- Le réseau actuel de 12 caméras sera complété par des caméras plus performantes dont les emplacements ont été étudiés avec la Gendarmerie.
 - Budget = 50000€
 - Subvention FIPD : 20 à 40%.
- 5- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE - Actualisation des valeurs des coefficients multiplicateurs :**
- Le coefficient multiplicateur retenu passe à 8 au lieu de 8,12 actuellement ; d'où une diminution des recettes communales d'environ 700€.
- 6- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Développement Musique Lompret Verlinghem : 800€**
- Achat d'un matériel de sono pour 2400€.
 - Paiement par tiers entre les 3 partenaires : association, mairies de Lompret et de Verlinghem.
- 7- Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) :**
- L'obligation de mise en conformité de tous les bâtiments municipaux a été évaluée à 237000€ HT.
 - La difficulté à financer contraint à étaler l'agenda sur 6 ans.
- 8- Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité :** disposition prise pour pallier des absences le plus rapidement possible.
- 9- Avis sur la modification des statuts du SIVOM Pérenchies-Verlinghem :**
- Suite à l'adhésion de Lompret à la Base de Loisirs et à la compétence « Plan de Sauvegarde » qui a été retirée.

Verlinghem - Conseil Municipal du 30 septembre 2015 - 20h

10- Avis sur le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC) de la Métropole Européenne de Lille (MEL) : Verlinghem n'est concerné que pour le Tourisme (1920€) .

11- Avis favorable sur l'adhésion de la commune de Comines au SIVOM Alliance Nord-Ouest.

12- Enquête publique interdépartementale portant sur le plan de gestion, d'entretien et de restauration pluriannuel des cours d'eau sur la plaine de la Lys et de la Deûle - Avis favorable sur la déclaration d'intérêt général avec autorisation au titre de la Loi sur l'Eau :

- Tout particulier peut émettre un avis sur l'enquête publique en consultant le document en Mairie.
- L'USAN ne peut intervenir sans plan de gestion.
- Des becques (dont « la Pichotte ») restent polluées tant que des dépôts anciens ne sont pas retirés.
- La pollution de la becque du Corbeau est moindre que par le passé.

13- Questions diverses.

1- Développement du commerce local pour venir en aide aux personnes âgées - Pourquoi pas un marché sur la place de Verlinghem ?

- La Mairie soutient le commerce local : Possibilité de préempter un commerce local depuis juillet 2008 - Peu d'intérêt des commerçants pour les cellules commerciales envisagées sur le projet Maisonneuve de la rue de La Fontaine - Remerciement d'un artisan pour avoir bénéficié d'une place de parking pendant les travaux au chemin de Messines - Approvisionnements auprès des commerçants locaux quand c'est possible - Ouverture d'un marché avec des concurrents aux professionnels locaux non souhaitée.
- Les professionnels locaux sont peu intéressés par un marché sur la place : pertes de temps - ventes à domicile.

2- Projet Maisonneuve rue de La Fontaine :

- Le permis de construire est en cours de signature et en attente de l'échéance du délai de recours de 2 mois.
- Le projet initial a été modifié pour intégrer les demandes de 2 riverains.
- La commercialisation a bien démarré : +10% de ventes à ce jour.
- Les travaux de VRD devraient démarrer courant le 2ème trimestre 2016.
- La construction des bâtiments devraient démarrer fin 2016.
- Les arrêtés Mairie pris suite aux demandes des entreprises cherchent à limiter les nuisances pour les riverains : ex. interdiction de stationner sur les trottoirs.

Verlinghem - Conseil Municipal du 30 septembre 2015 - 20h

- 3- **La Mairie ne soutient pas le projet d'une maison d'assistantes maternelles :**
 - C'est un projet privé.
 - L'offre actuelle d'assistantes maternelles est supérieure à la demande.
 - Ce projet provoque des inquiétudes des professionnels en place et de la mini-crèche « Babybulle », rue du Beau rang.

- 4- **La Mairie ne s'oppose pas au baptême citoyen ou républicain :**
 - <http://a2mainstenant.com/la-ceremonie-laique-de-parrainage/>

- 5- **Concernant l'insécurité rue de Lambersart, seule est prévue la mise en conformité des limitations de vitesse entre Lambersart et Verlinghem.**

- 6- **Contrairement à ce qui avait été annoncé, la population ne sera pas consultée sur l'avenir du feu tricolore au carrefour du Cheval Blanc :**
 - Le carrefour est nettement sécurisé depuis l'installation du feu tricolore : en particulier pour les enfants des lotissements qui doivent traverser la rue de Pérenchies.
 - Il n'est pas question de prendre la responsabilité de retirer le feu tricolore.
 - Un avantage pour les bus : quand ils arrivent, le feu passe au vert.

- 7- **L'inscription sur la Mairie de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » est prévue dans le cadre des travaux de réhabilitation :**
 - Les services de la Mairie seront délocalisés pendant les travaux.

- 8- **Participation de Verlinghem à l'accueil des Réfugiés :**
 - Une réflexion est en cours avec l'abbé LEMAHIEU, la Paroisse et l'école Ste Marie pour accueillir une famille dans un logement de l'école privée.
 - La participation doit se faire avec une association spécialisée : ex. [L'Oeuvre d'Orient](#)
 - Personne n'est exclu du projet : ex. pour aider à conforter un logement.

- 9- **Pour lutter contre le défi climatique, le Sivom Alliance Nord-Ouest a ouvert le guichet « [Espace Info Energie](#) » pour les Particuliers.**
 - Lors du prochain marché « éclairage public », il pourra être demandé de baisser la puissance la nuit.
 - Pour aller plus loin : http://www.terre.tv/fr/6383_solutions-cop21-sensibilise-le-grand-public